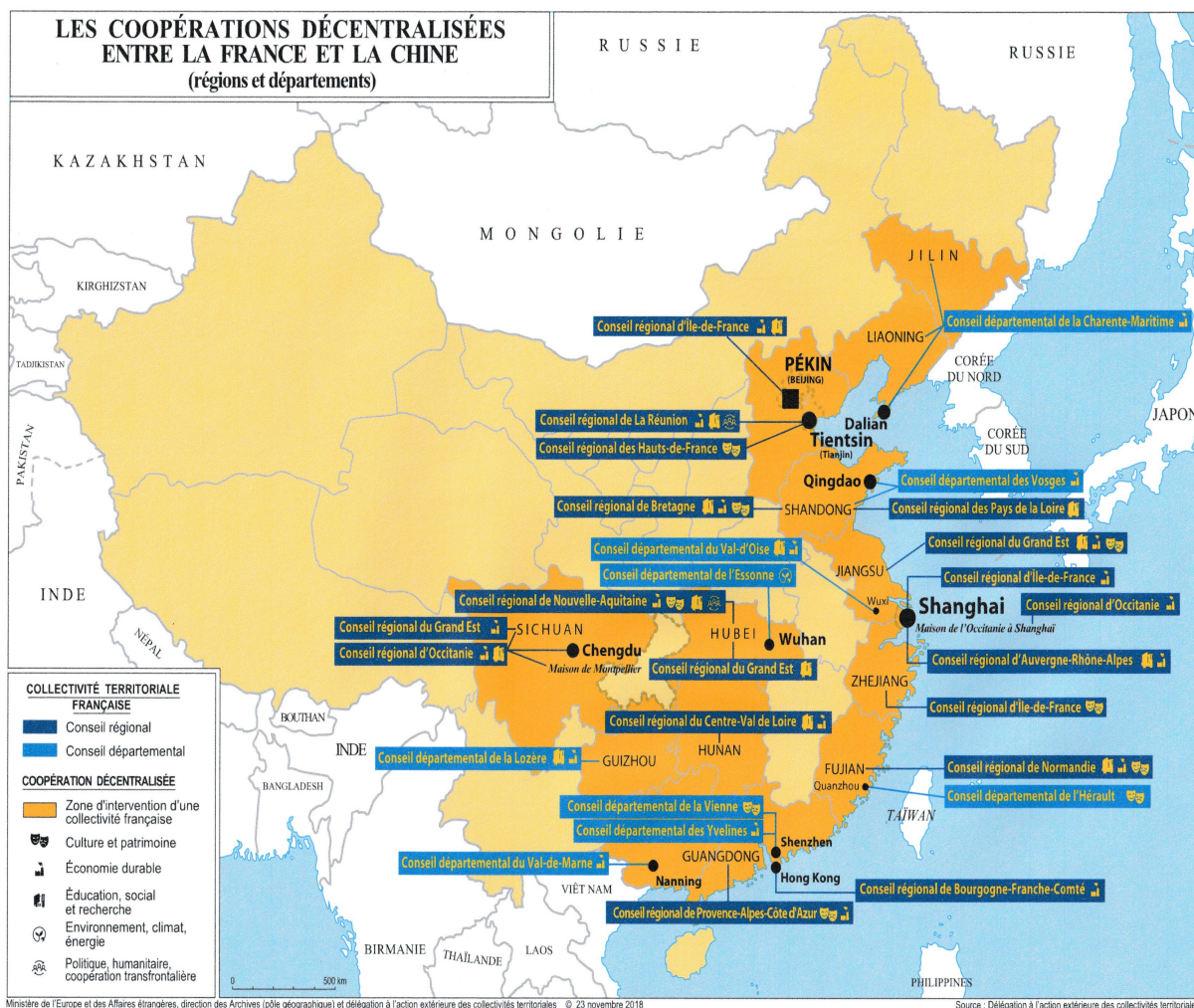




***DOSSIER JUMELAGE ET PARTENARIATS
NOUVELLE AQUITAINE – GRAND EST / PROVINCE DE HUBEI***



**PEUT ON CONTINUER CES JUMELAGES AVEC UN ETAT AUSSI CRIMINEL ?
La France en Chine**

Ambassade de France en Chine

Ouverture d'une école franco-chinoise de chirurgie à l'Hôpital Renji de Shanghai le

28 janvier 2019 [中文]

Après l'ouverture en octobre dernier au sein de l'hôpital Ruijin de Shanghai d'une école franco-chinoise de médecine pour les étudiants de la filière médicale franco-chinoise, la coopération se poursuit entre les universités française (Strasbourg) et chinoise (Jiaotong) avec la création d'une école franco-chinoise de chirurgie au sein de l'hôpital Renji de Shanghai.

Au terme de la formation pour partie en français des futurs chirurgiens (avec des formations délivrées en Chine par des experts français de haut niveau et des formations en France via des stages ou postes de faisant fonction d'internes)



Bordeaux-Wuhan, un partenariat cœur à cœur. Le 9 mai 2016, l'université de Bordeaux, le CHU de Bordeaux et l'hôpital Asia Heart de Wuhan (Chine) ont signé une convention de coopération pour la création du centre de formation conjoint en cardiologie.

La France est l'un des principaux partenaires de la Chine dans le domaine médical et scientifique depuis plus de vingt ans. Ce partenariat prend principalement la forme de formation pour les professionnels de santé chinois et la collaboration étroite entre les scientifiques français et chinois. Alors que le régime chinois effectue UNE DES PIRES FORMES DE TORTURES CONSISTANT A PRELEVER DE FORCE LES ORGANES SUR LES PRISONNIERS DE CONSCIENCE : ne devrions nous pas nous assurer que les pratiques dans les établissements hospitaliers chinois soient en accord avec les lois bioéthiques européennes avant de formaliser tous types de partenariats ?



« Nous payons des années et des années de laisser faire, d'absence de stratégies industrielles et politiques au niveau français et européens »

« Le Vieux Continent, qui reste dans son ensemble alléché par le grand marché chinois, avance en ordre dispersé face à Pékin. D'un côté, on retrouve l'Italie et les pays d'Europe centrale et orientale qui espère profiter des largesses chinoises. »

RACHAT DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

<https://www.lefigaro.fr/societes/le-mirage-des-rachats-de-societes-par-la-chine-20220113>

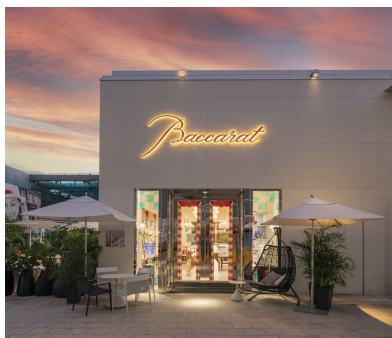
Le mirage des rachats de sociétés françaises par la Chine

Par **Cécile Crouzel**, **Jean-Yves Guérin** et **Olivia Détroyat**

Publié le 13/01/2022 à 18:26, Mis à jour le 14/01/2022 à 12:16

Des entreprises comme Naf Naf, Baccarat ou encore Pierre & Vacances ont connu des déconvenues avec des investisseurs chinois. AFP / PHILIPPE HUGUEN / PHOTOPQR/L'EST REPUBLICAIN / Philippe BRIQUELEUR /NCY
RÉCIT - Les cas d'investisseurs chinois venus en France pleins de promesses, avant de faire faux bond, se multiplient.

Les histoires d'amour finissent mal, en général. Nombreuses sont les sociétés françaises qui pourraient reprendre ce refrain des Rita Mitsouko pour dépeindre leur mariage avec des investisseurs chinois. À commencer par la pépite tricolore du prêt-à-porter de luxe accessible **SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot, de Fursac)**. Ce vendredi, l'assemblée générale réunie à Paris devrait voter l'éviction du conseil d'administration des cinq Chinois liés au groupe Shandong Ruyi, ex-actionnaire majoritaire via sa filiale European TopSoho. Un épisode de plus dans la bataille homérique opposant ce groupe chinois à ses créanciers occidentaux.



SMCP
SANDRO, MAJE, CLAUDIE PIERLOT



EXPORTATION DU CHENE VERS LA CHINE

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-chine-devore-le-bois-du-monde-entier-20210726>

La Chine dévore le bois du monde entier

DÉCRYPTAGE - Premier exportateur de bois dans le monde, l'empire du Milieu pousse certains pays exportateurs au protectionnisme.

À Pékin

Après plusieurs décennies d'exploitation intensive, [la Chine](#) a décidé de mettre un terme à l'abattage commercial de ses forêts naturelles pendant 99 ans. Entrée en vigueur en 2017, cette réglementation protège 138 millions d'hectares de massifs forestiers, soit deux tiers de la surface boisée de l'empire du Milieu, qui lutte déjà contre le phénomène de désertification depuis de longues années. En conséquence, [les entreprises chinoises se retrouvent contraintes de s'approvisionner à l'étranger](#), quitte à surpayer le bois importé.



<https://insolentiae.com/la-chine-vide-les-forets-francaises-de-son-bois-reagissons/>

« La Chine vide la France de ses forêts et de son bois, une « aberration économique et écologique » selon les instances. Selon la FNB, les achats chinois de chênes français ont grimpé de 42 % à fin mai, par rapport à 2020. Selon la FNB, les achats chinois de chênes français ont grimpé de 42 % à fin mai, par rapport à 2020.

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/la-chine-siphonne-la-foret-francaise-alerte-la-federation-nationale-du-bois_AV-202108100088.html

La Chine siphonne la forêt française, alerte la Fédération nationale du bois

La Chine achète de plus en plus de bois français. Mais la hausse de la demande pose problème car il n'y en a plus assez pour les transformateurs européens. La Fédération nationale du bois appelle Bruxelles à freiner les exportations.

Paradoxe: la France souffre d'une [pénurie de bois](#) mais elle n'a jamais autant exporté vers la Chine. Entre janvier et mai 2021 les exportations de grumes de chênes, c'est-à-dire les troncs d'arbres non transformés, vers la Chine ont augmenté de 42% par rapport à 2020.

Concrètement, entre janvier et mai 2021, il est parti 187.167 mètres cube de chêne [de nos forêts](#) vers la Chine sans aucune transformation. Et les exportations de résineux comme le pin ont explosé de 66%.

IMPORTATION DU MIEL CHINOIS



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/pourquoi-arnaud-montebourg-demande-interdiction-importations-miel-chinois-1734189.html>

Pourquoi Arnaud Montebourg demande l'interdiction des importations de miel chinois ?

Publié le 09/10/2019 à 14h42 • Mis à jour le 11/06/2020 à 19h57

Écrit par B.L.

Arnaud Montebourg a écrit il y a quelques jours à un autre Bourguignon Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Dans [ce courrier qui date du 27 septembre 2019](#), le président de [la marque de miel "Bleu Blanc Ruche"](#) indique que les exportations de miels français en Chine ont "brutalement chuté" entre 2017 et 2018. En revanche, l'importation de miels chinois en France reste "très élevée" avec 4 211 tonnes en 2017, soit "environ 10%" de la consommation, derrière les produits ukrainiens et espagnols.

La chute des exportations vers la Chine entre 2017 et 2018 atteint -91% en volume et -85% en valeur. Pour Arnaud Montebourg, "cela s'explique par **des mesures restrictives et protectionnistes récemment imposées par le gouvernement chinois**".

L'ancien président du département de Saône-et-Loire évoque notamment le blocage, depuis 2017, de plusieurs conteneurs de miels français, dû selon lui à des "prétextes sanitaires injustifiés". Cela a entraîné des "pertes économiques colossales" pour la filière.

INSTITUT CONFUCIUS



Manifestation contre les Instituts Confucius à Mont-Saint-Aignan en 2020. Extrait du documentaire « Chine, la grande offensive », de Michael Sztanke. BABEL DOC

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/07/08/les-instituts-confucius-en-france-de-si-discrets-relais-chinois_6087437_3210.html

INTERNATIONAL CHINE

Les instituts Confucius en France, de si discrets relais chinois. Outils d'influence du Parti Communiste Chinois, les IC multiplient les projets dans les villes moyennes, en vivant dans l'évitement des sujets qui fâchent Pékin.

Par Nathalie GUIBERT (Angers, Arras, Pau, Rennes, envoyée spéciale) Publié le 08 juillet 2021

Comment la Chine s'offre l'Europe
(par Judith Bergman le 19/01/2022)

Quand l'Europe comprendra-t-elle la réalité de la menace chinoise ? Quand une volonté politique forte verra-t-elle le jour ? Il serait temps que les atouts stratégiques de l'Europe cessent d'être offerts sur un plateau d'argent aux entreprises publiques chinoises, qui les mettent ensuite au service des objectifs expansionnistes du Parti communiste chinois.

Nouvelles polémiques autour de la chaîne publique chinoise CGTN qui a trouvé refuge en France

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/nouvelles-polemiques-autour-de-la-chaîne-publique-chinoise-cgtn-qui-a-trouve-refuge-en-france-1306077>

Plusieurs personnalités chinoises et étrangères, victimes de confessions forcées diffusées par les télévisions chinoises, demandent à Eutelsat de reconsidérer sa décision de diffuser CGTN. L'opérateur de satellites ne peut toutefois arrêter la diffusion sans injonction du CSA, lequel étudie des plaintes.



Par [Nicolas Richaud](#), [Marina Alcaraz](#)

Publié le 12 avr. 2021 à 13:15 Mis à jour le 12 avr. 2021 à 18:13

Les polémiques autour de la chaîne publique chinoise China Global Television Network (CGTN), dépendant directement du parti communiste, ne perdent pas en intensité. Après son interdiction au Royaume-Uni, où elle a suscité une vive émotion, elle avait trouvé refuge en France. Début mars, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fait savoir qu'il était compétent pour réguler la chaîne, dans la mesure où celle-ci respecte les critères purement techniques nécessaires pour émettre en Europe depuis la France.

Mais à peine arrivée dans l'Hexagone, CGTN est déjà source de tensions.

Treize personnalités chinoises et étrangères, se disant « *victimes de confessions forcées diffusées par les télévisions chinoises* », viennent d'adresser une lettre ouverte à [l'opérateur européen de satellites Eutelsat](#), à qui elles demandent de reconsidérer sa décision de diffuser la chaîne déclinée en cinq langues, [dont le français via sa chaîne francophone CGTN-Français](#).

Chine: les députés français reconnaissent le génocide des Ouïghours



Le régime chinois tue les pratiquants de Falun Gong afin que leurs organes puissent alimenter le commerce en plein essor de la greffe d'organes en Chine. En juin 2019, un tribunal indépendant basé à Londres a conclu que les pratiquants de Falun Gong étaient tués pour leurs organes "à une échelle significative" (Extrait : Faluninfo).



L'organisation spatiale des camps OUIGHOURS Ethan Gutmann a révélé dans son rapport synthétique de décembre 2020 intitulé « 9 points sur le prélèvement d'organes au Xinjiang (Turkestan oriental) » ([11]), que l'organisation géographique de certains camps était un indice frappant de la pratique de prélèvement forcé d'organes organisée sur les minorités musulmanes de cette région autonome chinoise.

CHINATRIBUNAL

Independent Tribunal into Forced Organ Harvesting from Prisoners of Conscience in China

Durant douze mois, le Tribunal a procédé à une analyse rigoureuse de tous les éléments de preuves disponibles. Le travail du Tribunal a compris l'interrogatoire de plus de 50 témoins, experts, enquêteurs et analystes au cours de cinq jours d'audiences publiques en décembre 2018 et avril 2019, ainsi que l'examen de mémoires, de rapports d'enquête et de documents universitaires. Les documents consultés par le Tribunal sont disponibles sur www.ChinaTribunal.com .

LE PRÉLÈVEMENT FORCÉ D'ORGANES EST PRATiqué DEPUIS DES ANNÉES DANS TOUTE LA CHINE SUR UNE GRANDE ÉCHELLE ET QUE LES PRATIQUANTS DU FALUN GONG ONT ÉTÉ L'UNE – ET PROBABLEMENT LA PRINCIPALE – SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN ORGANES. LA PERSÉCUTION CONCERTÉE ET LES TESTS MÉDICAUX DES OUIGHOURS SONT PLUS RÉCENTS ET IL SE PEUT QUE DES PREUVES DE PRÉLÈVEMENT FORCÉ D'ORGANES SUR CE GROUPE APPARAISSENT EN TEMPS VOULU. LE TRIBUNAL N'A EU AUCUNE PREUVE QUE L'IMPORTANT INFRASTRUCTURE ASSOCIÉE À L'INDUSTRIE CHINOISE DE LA TRANSPLANTATION A ÉTÉ DÉMANTELÉE ET, EN L'ABSENCE D'UNE EXPLICATION SATISFAISANTE QUANT À LA SOURCE DES ORGANES FACILEMENT DISPONIBLE, IL CONCLUT QUE LE PRÉLÈVEMENT FORCÉ D'ORGANES SE POURSUIT ENCORE AUJOURD'HUI.

Que des crimes contre l'humanité ont été commis à l'encontre des pratiquants du Falun Gong et les Ouïghours a été prouvée au-delà de tout doute raisonnable par la preuve d'un ou plusieurs des actes constitutifs suivants, légalement requis :

- Meurtre¹;
- L'extermination²;
- L'emprisonnement ou d'autres formes graves de privation de liberté physique en violation des règles fondamentales du droit international³;
- Torture⁴ ;
- Viol ou toute autre forme de violence sexuelle d'une gravité comparable⁵ ;
- La persécution pour des motifs raciaux, nationaux, ethniques, culturels ou religieux qui sont universellement reconnus comme inadmissibles en droit international⁶ ;
- Disparition forcée

au cours d'une attaque ou d'attaques généralisées et systématiques contre les pratiquants du Falun Gong et les Ouïghours.

Les gouvernements et les organismes internationaux doivent faire leur devoir non seulement en ce qui concerne l'accusation éventuelle de génocide, mais aussi en ce qui concerne les crimes contre l'humanité, que le Tribunal ne permet pas d'être moins abominable.

Les gouvernements et tous ceux qui interagissent de manière substantielle avec la RPC, y compris :

- Les médecins et les institutions médicales ;
- L'industrie et les entreprises, plus particulièrement les compagnies aériennes, les compagnies de voyage, les entreprises de services financiers, les cabinets d'avocats et les compagnies pharmaceutiques et d'assurance, ainsi que les touristes individuels,
- Les établissements d'enseignement ;
- Les établissements artistiques

devraient maintenant reconnaître qu'ils interagissent, dans la mesure révélée ci-dessus, avec un État criminel.

Le 17 juin 2019

Membres du Tribunal :

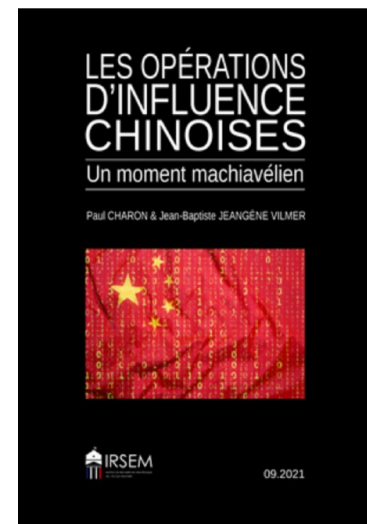
*Sir Geoffrey Nice, Prof. Martin Elliott, Andrew Khoo, Regina Paulose, Shadi Sadr, Nicholas Vetch,
Prof. Arthur Waldron*

www.ChinaTribunal.com



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



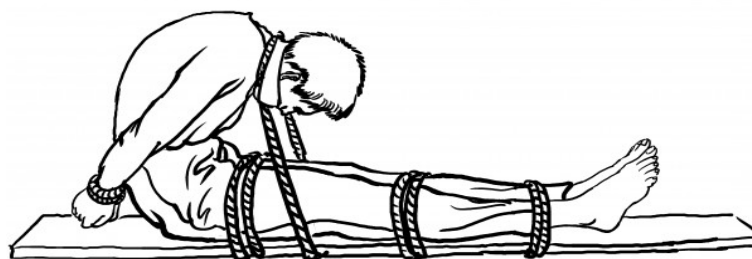
www.irsem.fr

Contrôler et façonner le discours sur le trafic d'organes

Le PCC « supervise la plus vaste entreprise étatique de trafic d'organes dans le monde : il est à peu près certain qu'un grand nombre d'organes sont extraits de prisonniers d'opinion [qui sont] exécutés à la demande pour des clients payants³³³ ». Si cela ne suscite à peu près aucune réaction internationale et si, ironiquement, la Chine a même contribué à créer la task force de l'OMS contre le trafic d'organes ou encore à placer un représentant à la tête de la Transplantation Society (TTS), c'est parce qu'elle réussit à contrôler et façonner le discours

sur ce sujet, avec **trois objectifs** selon Matthew Robertson : « **protéger la sécurité politique et la légitimité du régime de l'accusation selon laquelle il exploite systématiquement les prisonniers d'opinion comme source d'organes ; garantir la disponibilité continue d'organes de transplantation pour les membres de l'élite du parti ; renforcer l'image de la Chine sur la scène mondiale** en tant que chef de file dans un domaine avancé de la médecine, tout en préservant le prestige et l'accès des chirurgiens chinois aux revues médicales occidentales, aux conférences et aux sociétés professionnelles³³⁴ ». Et, de ce point de vue, force est de constater que le PCC a plutôt réussi : l'OMS comme la TTS contribuent à diffuser le discours selon lequel la Chine a cessé ces pratiques depuis 2015, date à partir de laquelle les prélèvements seraient volontaires (en dépit du fait qu'il a été prouvé que Pékin falsifie les données concernant cette transplantation volontaire)³³⁵.

Pékin achète la coopération des cadres des organisations internationales concernées avec des idées d'une part, en les convainquant qu'ils contribuent à réformer la Chine de ce point de vue, ce qui est gratifiant, ou que personne ne gagnerait à faire un scandale de toute façon ; mais aussi avec des bénéfices plus concrets comme des voyages en Chine tous frais payés pour visiter les installations médicales, des financements, y compris indirects (le fait que la conférence annuelle de la TTS soit financée par des compagnies pharmaceutiques dépendantes du marché chinois), ou le fait de « cultiver » certaines personnes cibles, en les aidant à obtenir des postes par exemple³³⁶.



N'oublions pas les victimes

